

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 08 DECEMBRE 2021**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES - ANNÉES 2016-2021

Admission en non-valeur des créances éteintes par les effacements de dettes prononcés par la Banque de France ou le juge pour un montant total de 637,54 Euros sur le Budget Principa

BUDGET 2021 – DÉCISION MODIFICATIVE

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Moyens Généraux service des Finances aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

EXERCICE 2022 – BUDGET PRIMITIF

Approbation du Budget Primitif pour l'exercice 2021, et ses annexes

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PRINCIPAL	35 931 010,00	35 931 010,00	22 634 790,00	22 634 790,00
ANNEXE DU PROJET DE RENOVATION URBAINE	176 500,00	176 500,00	3 216 000,00	3 216 000,00
ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.	394 350,00	394 350,00	132 300,00	132 300,00
ANNEXE DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT	895 500,00	895 500,00	239 000,00	239 000,00
ANNEXE DES LOTISSEMENTS	273 000,00	273 000,00	67 000,00	234 000,00
ANNEXE AERODROME	149 000,00	149 000,00	40 000,00	40 000,00

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – ANNÉE 2022 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Fixation des taux de fiscalité directe pour 2021 comme suit :

	Taux de base communal	Variation	Taux 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46,67%	0,00%	46,67%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,16%	0,00%	49,16%

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE – RAPPORT DÉFINITIF

Approbation du rapport définitif de la C. L. E. C. T. du 21 Septembre 2021. Autorisation accordé au maire ou son représentant à signer tous documents y afférent.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2020

Prise d'acte du rapport annuel établie par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et assainissement.

VENTE DE BIENS MOBILIERS SUPÉRIEURS À 4 600 EUROS

Approbation de de la mise en vente à partir du premier trimestre 2022 des biens suivants :

MATERIELS	ANNEES D'ACQUISITION	PRIX DE DEPART DES ENCHERES
Laveuse Azura Aquadyne	2002	4 600,00 €
Minibus Ford Transit	2004	5 600,00 €
Minibus Citroën Jumper	2011	6 000,00 €

ANJOU VÉLO VINTAGE : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVÈNEMENT ANJOU VÉLO VINTAGE – DÉCLARATION SANS SUITE

Déclaration de la procédure de passation d'un contrat de concession valant délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de l'évènement Anjou Vélo Vintage sans suite.

Autorisation accordée au Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ou son représentant, en qualité de coordinateur du groupement, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ANJOU VÉLO VINTAGE : APPROBATION DU RAPPORT DE RELANCE D'UN CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVÉNEMENT ANJOU VÉLO VINTAGE

Approbation du principe de relance d'un nouveau contrat de concession portant délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de l'évènement Anjou vélo Vintage et les caractéristiques des prestations déléguées ;

Autorisation accordée à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ou son représentant, en qualité de coordinateur du groupement, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

EXERCICE 2022 : AVANCES SUR ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Attribution des avances suivantes au titre des subventions de l'exercice 2022, sous réserve de la réception du dossier de subvention 2022 par la Ville, telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2021 AVANCES ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS 2022

Secteur	Bénéficiaires	Montant total de la subvention versée en 2021	Montant attribué (Avances)
Affaires Équestres	Comité Équestre	90 000,00	13 500,00
Affaires Équestres	Saumur Attelage	21 000,00	6 300,00
Éducation	OGEC École de l'Abbaye	16 174,95	5 392,00
Éducation	OGEC École Notre Dame de la Visitation	17 239,20	5 746,00
Éducation	OGEC École Privée Nantilly	20 331,30	6 777,00
Éducation	OGEC École St André	27 489,00	9 163,00
Éducation	OGEC École St Louis	14 817,00	4 939,00
Éducation	OGEC École St Nicolas	13 500,30	4 500,00
Éducation	OGEC École Sainte Anne	13 006,95	4 336,00
Jeunesse	Maison des Jeunes et de la Culture	132 950,00	39 885,00
Jeunesse	SCOPE	104 300,00	31 290,00
Sports	Club d'Athlétisme pour le Saumurois (CAPS)	24 000,00	7 200,00
Sports	Judo Club du Bassin Saumurois (JCBS)	29 000,00	8 700,00
Sports	Olympique de Saumur Football Club (OSFC)	75 000,00	22 500,00
Sports	Pôle Nautique de Saumur	22 500,00	6 750,00
Sports	Saumur Loire Alliance Gymnique (SLAG)	17 500,00	5 250,00
Sports	Saumur Loire Basket 49 (SLB49)	51 000,00	15 300,00
Sports	Saumur Rugby	25 000,00	7 500,00
TOTAL - ATTRIBUTIONS BUDGET PRINCIPAL			205 028,00

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES CONDUIT PAR LE RECTORAT DE NANTES POUR LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (E.N.T) DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Approbation de :

- L'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles publiques,
- La désignation du Rectorat de Nantes en tant que coordonnateur de ce groupement de commandes,

Autorisation accordée à Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes, laquelle définit les modalités de son fonctionnement, le marché à venir, ainsi que tout acte en découlant

VILLE AMIE DES ENFANTS - ADOPTION DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2020/2026 POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Adoption du plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse.

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent protocole d'accord et à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) ET PLAN MERCREDI – PRÉSENTATION ET APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE SAUMUR, LE DÉPARTEMENT ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Approbation du projet Éducatif Territorial et du Plan Mercredi tels que présentés.

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat à intervenir entre la Ville de Saumur, les services départementaux de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de Maine-et-Loire et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine -et-Loire.

APPROBATION - PROJET « LABEL ECOLO CRÈCHE »

Approbation du projet de labellisation.

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'octroi de subventions auprès d'autres organismes.

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les demandes administratives nécessaires à cette démarche.

ASSOCIATION EURO EQUUS – ADHÉSION DE LA VILLE DE SAUMUR

Approbation de l'adhésion de la Ville de Saumur à l'association Euro Equus.

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte en découlant.

Autorisation du versement de la cotisation d'un montant de 1500 euros.

PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Approbation des modifications du tableau des emplois et des effectifs tels que présentés au Conseil Municipal.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE – FONCTIONNEMENT DU SERVICE ARCHIVES DE LA VILLE DE SAUMUR

Approbation de la convention de prestation de service pour le bon fonctionnement du service Archives de la Commune de Saumur ci-annexée dont l'objet consiste à définir les modalités et les conditions dans lesquelles la Communauté d'Agglomération met à la disposition de la Ville de Saumur les moyens nécessaires au bon fonctionnement de son service Archives.

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que ses éventuels avenants et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

LOTISSEMENT COMMUNAL « LES ENVERRIES » À SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES – CESSION DU LOT N°2 À M. GHEZAILI MILOUD ET MME COURTIN SANDRINE

Décision de céder à Monsieur Miloud GHEZAILI et Madame Sandrine COURTIN le lot n° 2 du Lotissement « Les Enverries » à Sainr-Lambert-Des-Levées, d'une superficie de 1076 m2 et cadastré section 293 CS n° 158 ;

Il est précisé :

* que la cession est consentie moyennant prix HT s'élève à 54 347,83 € (cinquante quatre mille trois cent quarante sept euros quatre vingt trois centimes) auquel il conviendra d'ajouter la TVA sur marge d'un montant de 8 620,73 € (huit mille six cent vingt euros soixante treize centimes), soit un prix TTC s'élevant à 62 968,56 € (soixante deux mille neuf cent soixante huit euros cinquante six centimes) ;

* que l'acte de vente est établi, aux frais des acquéreurs, par la SCP Marlène CHALOPIN-BARRE – Guillaume BARRE – Stéphanie MALINEAU – Bénédicte de La PORTE du THEIL, notaires associés à SAUMUR ;

Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou son représentant de signer l'acte de vente à intervenir ainsi que toutes les pièces nécessaires à cette transaction ;

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 11 novembre 2021 au 09 décembre 2021 sous les numéros 2021/103 à 2021/106 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2020/42 du Conseil Municipal du 3 juillet 2020.

Saumur, le 9 DEC 2021
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULET